

ADDENDUM À LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE DE COMMONSPIRIT HEALTH

ADDENDUM pour les Finances G-003A-A DATE D'EFFET: 7/1/2021

SUJET: Hospital Facility Financial Assistance Contact Information

St. Josephs Behavioral Health Center

Conformément à la Politique de gouvernance concernant les Finances G-003 de CommonSpirit, *Assistance financière*, les coordonnées de St. Josephs Behavioral Health Center sont les suivantes :

- Des exemplaires de la Politique d'assistance financière, de la Demande d'assistance financière, de la Politique de facturation et de recouvrement, et du Résumé en langage clair sont disponibles sur le site web de l'établissement hospitalier à l'adresse suivante: <https://www.dignityhealth.org/central-california/locations/stjosephsbehavioral/patients-and-visitors/patients/billing-information/financial-assistance>
- Un exemplaire de la liste des prestataires est disponible à l'adresse suivante : <https://www.dignityhealth.org/central-california/locations/stjosephsbehavioral/patients-and-visitors/patients/billing-information/financial-assistance>
- Les patients peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le pourcentage d'AGB de l'Établissement hospitalier et sur la manière dont ces pourcentages ont été calculés auprès d'un conseiller financier à : (209) 461-5281
- Tous les patients/Garants qui souhaitent obtenir une assistance financière ou qui ont des questions sur cette assistance, le processus de demande, les options de facturation et de plan de paiement, les actions en cas de non-paiement ainsi que les autres programmes applicables qui peuvent être disponibles en ce qui concerne leurs comptes, peuvent le faire :
 1. Contactez l'établissement hospitalier en vous présentant en personne à l'adresse suivante: Financial Counselor Office
 2. Appeler le conseiller financier dans l'établissement hospitalier au numéro suivant : (209) 461-5281
 3. Visitez le site web de l'établissement hospitalier à l'adresse suivante: <https://www.dignityhealth.org/central-california/locations/stjosephsbehavioral>
 4. Envoyez vos demandes par courrier à : PO Box 213008, Stockton, CA 95213-9010
- Les patients/Garants qui se voient refuser une Assistance financière peuvent également faire appel de la décision concernant leur admissibilité. Les litiges et les appels peuvent être déposés en contactant Customer Service Mgr 800-400-3045 ou le centre d'assistance financière à l'adresse suivante : PO Box 213008, Stockton, CA 95213-9010

DOCUMENTS ASSOCIÉS :

Politique de gouvernance CommonSpirit pour les Finances G-003, *Assistance financière* Politique de gouvernance de CommonSpirit pour les Finances G-004, *Facturation et recouvrements*

Programme de facturation équitable des hôpitaux californiens

ATTENTION:

Si vous avez besoin d'aide dans votre langue, veuillez appeler le (209) 461-5281 ou allez au bureau de conseiller financier. Le bureau est ouvert de 8h00 à 16h30 et situé à (au) St Joseph's Behavioral Health, 2510 N. California Street, Stockton, CA 95065 Des aides et des services pour les personnes handicapées, tels que des documents en braille, en gros caractères, en format audio et en d'autres formats électroniques accessibles, sont également disponibles. Ces services sont gratuits

Aide pour payer vos factures d'hôpital

Il existe des organisations gratuites de défense des consommateurs qui vous aideront à comprendre le processus de facturation et de paiement. Vous pouvez appeler le Health Consumer Alliance au 888-804-3536 ou aller sur healthconsumer.org pour de plus amples informations.

Hospital Bill Complaint Program (Programme relatif aux plaintes concernant les factures hospitalières)

Le programme Hospital Bill Complaint Program est un programme de l'état qui examine les décisions prises par l'hôpital pour déterminer si vous avez droit à une aide pour payer votre facture d'hôpital. Si vous pensez que l'on vous a refusé à tort une assistance financière, vous pouvez déposer une plainte auprès du programme Hospital Bill Complaint Program. Allez sur HospitalBillComplaintProgram.hcai.ca.gov pour de plus amples informations sur la manière de déposer une plainte.